

## BUREAU du 02 septembre 2020

14h – Visioconférence

## **RELEVE DE DECISIONS**

Engagement des compétitions :

Afin de permettre l'accueil des compétitions selon l'application stricte du guide sanitaire FFB (dernière version en vigueur au jour de la compétition), un complément au prix d'engagement initial va être appliqué.

## En pratique:

- 1€/joueur/jour de compétition soit 2€/jour/paire et 4€/jour/équipe (de 4 et +).
- Ce surcoût sera intégralement reversé au club qui accueille sous forme de refacturation en même temps que les droits de table.
- Finances : Résultat proche de l'équilibre et trésorerie stable.
- Les projets de Statuts et Règlement Intérieur vont être envoyés par mail au Conseil Régional pour vote avant l'Assemblée Générale du 26/09/2020.
- Pour les Interclubs 19-20, les transferts effectués avant mars 2020 sont maintenus. Les inscriptions doivent, par conséquent, se faire dans les clubs choisis en 19-20.
- Une convention sanitaire va être mise en place entre le Comité et les clubs accueillant les compétitions.
- Nouveau guide sanitaire FFB en date du 03/09/2020 (téléchargeable sur site FFB)

Jean-Paul Noury, Président